

# ORIENTATION 3<sup>ème</sup>

## ETAPE 1

### INFORMATIONS IMPORTANTES

Chers parents, votre enfant est scolarisé en classe de 3<sup>ème</sup>, vous devez obligatoirement formuler un ou des vœu(x) d'orientation pour l'année prochaine.

3 voies sont possibles :

- 2<sup>nde</sup> générale et technologique - 2GT-2STHR
- 2<sup>nde</sup> professionnelle
- 1<sup>ère</sup> année de CAP

Un courrier explicatif a été distribué aux élèves le 11 janvier.

Un mail Pronote a été envoyé le 11 janvier

## EN RESUME

**Procédure d'orientation** par voie dématérialisée.

**Première étape obligatoire** = formuler une INTENTION PROVISOIRE d'orientation.

**Se connecter** au portail SCOLARITE SERVICES par l'intermédiaire d'EDUCONNECT ou de France CONNECT **avec les CODES PARENTS UNIQUEMENT.**

**Choisir** la rubrique ORIENTATION.

**Date limite saisie des INTENTIONS PROVISOIRES 19 février minuit.**

**Conseil** : saisir plusieurs VOIES d'orientation (2GT-2PRO-CAP) afin que le conseil de classe émette un avis sur chacune.

**Se reconnecter** après le conseil de classe du deuxième trimestre pour consulter les avis donnés par le conseil de classe et **ATTESTER** en avoir pris connaissance.

**La dernière étape d'expression des vœux DEFINITIFS aura lieu au printemps.**

**Réunion d'information** est le VENDREDI 26 JANVIER de 17H00 à 18H30

## BESOIN D'AIDE

Contactez madame DAW au secrétariat recevra les personnes en difficulté de 7H45 à 13H30.

### **Des questions sur la connexion ou une démarche en ligne ?**

Une plateforme d'assistance nationale est mise à votre disposition :

- en ligne : [assistanceteleservices.education.gouv.fr](https://assistanceteleservices.education.gouv.fr)
- par téléphone au 0 809 54 06 06 (prix d'un appel local) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 12h (heure de Paris)